



Quentin Mortier
Chargé de projets
Education Permanente



Analyse 2013

LE POUVOIR DES MOTS :

« LES (BIENS) COMMUNS »

L'économie sociale peine à être un mouvement social, porteur d'un projet de transformation de la société. Nous empruntons ce constat à Philippe Frémeaux, bon observateur de l'économie sociale et solidaire française¹ : « *Etre un mouvement social, une force politique, supposerait de constituer un ensemble unifié soit par des raisons objectives – mais les organisations qu'elle rassemble sont trop hétérogènes- soit par une conscience collective qui puisse transcender ces différences – mais seule une minorité parmi ses adhérents, associés, sociétaires ou salariés veut croire qu'elle constitue un ensemble qui fait sens, porteur d'une vision commune de l'intérêt général* ». Le constat est dur. Il fait d'autant plus mal que SAW-B figure parmi ces associations qui y « croient », évoquées par l'auteur. Dans une précédente analyse intitulée « Le pouvoir des mots : l'économie sociale »², nous nous sommes demandé si les limites rencontrées par l'économie sociale dans son affirmation comme mouvement social ne pouvaient pas être liées aux termes mêmes d' « économie sociale ». La désignation de cette « autre » économie comme « sociale » l'associe, voire l'assimile, à « pauvreté », « assistance », « réparation », « subsides », « non marchand », ... Toutes notions dévalorisées dans nos sociétés construites autour de celles de « richesse », « self-help », « non-interventionnisme », « marchés ».... Peu importe dès lors que l' « économie sociale » désigne en fait que la finalité des activités économiques est, plutôt que le profit, le service aux membres ou à la collectivité, à la société. L'association d'idées évoquées plus haut est faite et il est difficile de la dénouer. Les termes d' « économie sociale » recouvrent par ailleurs un ensemble très hétérogène dont les acteurs, eux-mêmes, peinent à construire une identité et un message communs. Cette difficulté à en saisir l'essence et les contours est une des raisons qui expliquent le manque de connaissance et d'intérêt du grand public, des politiques et des économistes pour l'économie sociale.

Dans un tel contexte, la présentation graphique de ce qu'on appelle en France l'économie solidaire sous forme d'un triangle croisant Etat, Marché et Engagement citoyen, nous a paru particulièrement pertinente. D'abord pour la clarification du sens de l'économie sociale qu'elle permet (en insistant sur les liens et articulations faits avec l'Etat, le Marché et les citoyens). Ensuite pour l'accent qu'elle met sur la question de la démocratisation des entreprises et de l'économie (en soulignant la place des citoyens dans celle-ci). Enfin parce qu'elle positionne l'économie sociale en rempart potentiel à la marchandisation sans fin dans laquelle nous sommes emportés (en soulignant l'importance de la part non monétaire de l'économie).

Ce triangle, imaginé par le chercheur Jean-Louis Laville, nous a attiré aussi en ce qu'il permet de représenter les « biens communs », dont nous nous sommes récemment demandé quels étaient leurs liens avec l'économie sociale. La réflexion qui vous est proposée ici fait en effet

¹ FREMEAUX P., *La nouvelle alternative. Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins/ Alternatives Economiques, Paris, 2011, p. 111. Préalablement à l'invitation de son auteur en Belgique, nous avons publié une analyse sur cet ouvrage, intitulée « Les entreprises sociales, une réelle alternative ? » et disponible sur www.saw-b.be.

² Disponible sur www.saw-b.be.

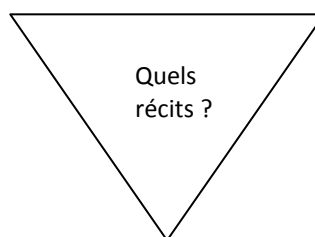
suite à deux débats publics, co-organisés avec l'ASBL Barricade, au cours desquels les initiatives d'économie sociale Ferréole et Terre-en-vue ont été présentées et interrogées dans leurs relations avec la gestion des « biens communs »³. C'est sur cette base que nous nous sommes interrogés sur le pouvoir respectif des mots « économie sociale » et « biens communs ». La question posée par cette analyse-ci peut être formulée comme suit : Pourquoi ne pas ajouter une entrée « biens communs » au « dictionnaire de l'autre économie », dirigé par les sociologues Laville et Cattani⁴ ? Et quel contenu lui donner ? L'importation de ces termes dans le champ de l'économie sociale ne peut-il avoir un effet sur sa constitution comme mouvement social, porteur d'un projet de changement de société ?

LES BIENS COMMUNS AU COEUR DU TRIANGLE DU CHANGEMENT

Pour présenter ce que sont les « biens communs », nous avons utilisé un autre triangle mentionné dans la précédente analyse. Ce triangle représente quatre éléments qui peuvent jouer un rôle dans le nécessaire changement d'économie⁵. Pour rappel, changer l'économie passe évidemment par un changement des pratiques économiques, mais aussi du langage et de la pensée économiques. Au cœur de ces trois éléments, les récits sur l'économie qui circulent dans la société, dans les médias, au sein des entreprises, dans les débats parlementaires, etc. jouent un rôle en amont et en aval de tout changement. Nous présenterons donc ci-dessous les « biens communs » en évoquant leur contribution aux trois angles du triangle et à son centre et, donc, leur potentiel de changement de l'économie :

la pensée économique

le langage économique



les pratiques économiques

Le langage économique

Le bien commun, les biens publics

Une première étape de la réflexion passe par la définition des « biens communs ». Avant d'être de nature économique, le terme a été utilisé, au singulier, en philosophie. Il désigne alors le bien-être d'une collectivité, considéré comme antérieur et supérieur au bien-être de ses membres individuels. La notion a par exemple inspiré Riccardo Petrella qui plaide depuis de nombreuses années pour que la solidarité reste le mode de constitution du bien commun mondial⁶. Dans une acception dérivée de ce sens premier, l'économie et le droit parlent de « biens publics ». En droit, ceux-ci désignent les choses qui n'appartiennent à personne en particulier. En économie, il s'agit d'un bien ou service dont l'utilisation est non-rivale (sa consommation par une personne n'a pas d'effet pour les autres) et non-exclusive (tout le monde peut normalement en bénéficier). Le système judiciaire, la défense nationale, l'éclairage

³ Deux analyses ont servi de base à l'organisation de ces débats : SERVIGNE P., *La gouvernance des biens communs*, Barricade, décembre 2010 et MORTIER Q., « Réclamons les terres ! » *De l'économie sociale aux « biens communs »*, SAW-B, juillet 2012.

⁴ LAVILLE et CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 2006.

⁵ DE LEENER P. et TOTTE M., *Notre questionnement en matière d'économie*, note interne, Inter-Mondes, Bruxelles, février 2012.

⁶ PETRELLA R., *Le bien commun : éloge de la solidarité*, Éditions Labor, Bruxelles, 1996. L'auteur a par ailleurs développé un plaidoyer en faveur de la gestion de l'eau comme un des « biens communs », au pluriel cette fois.

public sont quelques exemples de biens publics. Parmi ces biens, les « biens publics mondiaux » (comme la biodiversité ou la qualité de l'air) font l'objet d'une attention particulière depuis quelques décennies.

Les biens communs

Utilisé au pluriel, en langage économique, les biens communs désignent aussi une ressource qui échappe à la propriété individuelle et au registre marchand et qui est gérée de façon collective par la communauté de ses usagers. Il revient à la politologue américaine Elinor Ostrom, première femme ayant reçu un prix Nobel (d'économie en l'occurrence), d'avoir popularisé le terme. Son travail a permis de mettre en lumière « *la façon dont des communautés dans le monde entier s'organisent pour gérer en commun des ressources naturelles selon des règles permettant à la fois de protéger durablement ces ressources et de renforcer les liens sociaux* »⁷.

Les communs

La définition des biens communs vise dans un premier temps une catégorie particulière de biens : les ressources naturelles locales. Mais elle renvoie aussi aux modalités de gestion « en commun » de catégories de biens beaucoup plus larges. Le terme anglais de « commons » (« les communs » en français), rend sans doute le mieux compte de ce troisième niveau de définition. L'accent est alors mis sur deux aspects particuliers : d'une part les pratiques de gestion collective et d'autre part, l'étendue de ces biens ainsi gérés. En effet, plutôt que d'être locaux, ces biens communs peuvent devenir mondiaux (comme le climat par exemple). Plutôt que d'être des ressources naturelles, ils peuvent être des ressources dites immatérielles.

Un exemple classique est celui des biens communs numériques comme les logiciels libres ou l'encyclopédie libre Wikipedia. A noter que ces biens ne sont pas soumis à une dégradation ou un épuisement quand ils sont utilisés (comme une pâture, un fleuve ou une forêt). Au contraire, ils s'étendent et se développent à mesure qu'ils sont partagés.

Prenons un autre exemple, plus original. Un professeur toulousain d'économie propose de considérer l'industrie comme un de ces biens communs : « *L'industrie dispose en effet des caractéristiques principales d'un bien commun : elle doit être gérée dans le sens de l'intérêt général et non dans celui des détenteurs du capital et par eux ; cette gestion doit être pensée dans la durée et non surdéterminée par l'horizon de très court terme que lui imposent les marchés financiers ; les liens de production ne doivent pas occulter les liens sociaux entre producteurs.* »⁸ Dans le même sens, Jean Blairon et Jacqueline Fastrès proposent le terme de « capital façonnier » pour désigner « *cette richesse particulière que constituent au sein des entreprises : des « façons de faire », de s'organiser du collectif ouvrier, (...) ; des ressources subjectives (une capacité de création, de mobilisation, d'engagement) ; un vécu collectif orienté vers l'utilité sociale, la participation à la construction de la société* »⁹. Il s'agit bien là d'une ressource qui peut être gérée dans des intérêts privés ou dans l'intérêt collectif d'une communauté. Les « Fab Lab »¹⁰ sont la preuve –encore expérimentale– que ce « capital façonnier » peut être géré collectivement par une communauté d'usagers. Ces ateliers sont équipés de machines-outils pilotées par ordinateurs (par exemple découpeuse laser, fraiseuse à commande numérique, imprimante 3D) au moyen desquelles des biens de nature variée peuvent être fabriqués à la demande. Ils constituent des lieux où inventeurs, informaticiens, designers et artistes se croisent et partagent leurs savoirs et savoir-faire.

Autre exemple, plus prospectif. Celui de certains services locaux (actuellement remplis par les pouvoirs publics), tels que l'entretien des espaces publics, l'accueil et l'animation des enfants

⁷ Wikipedia, article « bien commun ».

⁸ COLLETIS G., « L'industrie, notre bien commun », in *Alternatives Economiques*, n° 322, mars 2013.

⁹ Voir entre autres : BLAIRON J., « Les enjeux politiques de la culture. Essai de cartographie », in *Intermag* [en ligne : www.intermag.be], mars 2011.

¹⁰ « Fab Lab » est la contraction des termes anglais « Fabrication Laboratory », « laboratoire de fabrication » en français. Pour un exemple bruxellois, voir : www.imal.org.

en dehors des périodes scolaires, etc. Ceux-ci pourraient gagner à être co-produits par les citoyens et les agents communaux. L'application de quelques outils comme la réduction du temps de travail ou l'impôt-temps, qui permettrait aux habitants de s'acquitter d'une partie de l'impôt par la participation directe¹¹, pourrait susciter l'apparition de nouveaux « biens communs ». Dans une certaine mesure, l'apparition récente de coopératives citoyennes qui s'impliquent dans la production durable et locale d'énergie, quand elles développent des services aux personnes (comme par exemple les conseils en matière d'isolation des maisons et de réduction de la consommation d'énergie), préfigure un tel développement.

Trois éléments fondamentaux

A force d'élargir les biens visés par la notion de « biens communs », le risque est grand de s'y perdre ou de diluer leur sens. Un collectif d'auteurs nous rappelle les trois éléments fondamentaux qui dessinent l'horizon des « biens communs »¹² :

- premièrement, les biens communs s'inscrivent dans le cadre de la résistance à la privatisation et à la gestion exclusivement marchande de certains biens ; les exemples d'une telle résistance sont nombreux ; le mouvement de contestation du projet de construction d'un nouvel aéroport à Nantes en est un exemple actuel¹³ ;
- deuxièmement, les biens communs permettent de dépasser la « *nostalgie de l'Etat-providence* » ou la seule régie publique ; la ville de Naples a par exemple créé un organisme public à but non lucratif afin d'assurer la gestion de l'eau. Cet organisme est co-géré par la commune et les citoyens avec un conseil d'administration et un comité de surveillance mixtes¹⁴ ;
- troisièmement, et c'est lié à ce qui précède, les biens communs ne supposent pas l'existence d'un intérêt général premier qu'une puissance supérieure (l'Etat, la « saine concurrence » du Marché ou encore un mouvement citoyen ou la société civile) aurait en charge de réaliser. Cet intérêt commun ne préexiste pas mais « *émerge (...) par les pratiques de décision et de gestion collectives* »¹⁵. Autrement dit, les communs ne sont jamais « déjà là » mais sont toujours à construire par les « communautés » de leurs usagers ou collectifs de citoyens.

Ces trois éléments peuvent avoir pour conséquence pour ce mouvement de « *se heurter aux revendications des syndicats ou d'autres organisations du mouvement social, qui n'y voient qu'un ultime avatar du démantèlement de l'Etat et des services publics* »¹⁶. Une précision majeure doit être faite ici. Les biens communs s'opposent à la privatisation défendue par les partisans du marché mais trop souvent aussi, il faut bien le dire, par les représentants de l'Etat. C'est à force de constater et de lutter contre cette alliance malsaine du Marché et de l'Etat que les biens communs défendent une autre gestion de certaines ressources, dans laquelle les citoyens organisés sont à la barre. Cela ne signifie pas pour autant que l'Etat et le Marché soient catégoriquement rejetés comme le montre l'exemple des coopératives citoyennes s'attaquant à la gestion des énergies renouvelables (l'Etat est bien présent, par exemple en adoptant un cadre éolien ou en cofinçant la production renouvelable par les certificats verts et le Marché de même, comme en attestent les conventions passées entre ces coopératives et les promoteurs privés, définissant le rôle des uns et des autres dans chaque projet). Comme l'écrivent nos auteurs : « *Militants et mobilisations partagent un ennemi commun : un secteur privé qui, avec l'aide de ses alliés politiques, impose un mode de fonctionnement de la société fondé sur l'appropriation et le contrôle de la propriété. Alors que la plupart de nos luttes sont des protestations, des résistances, des réactions (ô combien nécessaires et légitimes), les biens*

¹¹ KALINOWSKI W., « La place des biens communs dans la transition écologique », dans *Institut Veblen* [en ligne : www.veblen-institute.org], février 2013.

¹² DUCHÊNE L., GUILLIBERT P., HENNETON T., KRIKORIAN G. & WAHNICH S., « L'anti-recette des biens communs », dans *Vacarme*, n° 63, printemps 2013, p. 1.

¹³ Voir : <http://lutteaeroportnddl.com/>.

¹⁴ Voir le site du « Rapport Mondial Permanent en ligne sur le Droit à l'Eau » et l'article sur la remunicipalisation de l'eau à Naples : www.rampedre.net.

¹⁵ DUCHÊNE L. et al., *op.cit.*, p. 1.

¹⁶ HAERINGER N., « Occupy Wall Street : fin ou début d'un mouvement ? », dans *La Revue des livres*, n° 10, mars-avril 2013.

communs laissent entrevoir la possibilité de conquêtes nouvelles, la croyance renouvelée dans des procédures de gestion commune du monde, plus viables, plus démocratiques, plus joyeuses. »¹⁷

La pensée économique

La philosophe Isabelle Stengers propose de remonter à l'épisode historique des « enclosures » pour penser les biens communs aujourd'hui. Ce terme anglais désigne l'action d'enclaver un champ et fait référence au mouvement né au début de la révolution industrielle en Grande-Bretagne. Il a consisté, comme elle nous le rappelle, en « l'éradication, au XVIII^e siècle, des droits coutumiers qui portaient sur l'usage des terres communales, les commons. Ces terres ont été « clôturées », c'est-à-dire appropriées de manière exclusive par leurs propriétaires légaux, et cela avec des conséquences tragiques car l'usage des commons était essentiel à la vie des communautés paysannes »¹⁸.

Cette disparition d'une ressource commune a été dénommée « tragédie des commons » par un écologue américain dans un article publié en 1968 dans la célèbre revue Science. Dans celui-ci, l'auteur postule que la disparition des ressources communes (comme l'accès à des pâturages) est due au libre accès des éleveurs et de leurs animaux à celui-ci. Pour éviter une telle surexploitation des ressources n'appartenant à personne et dont tous peuvent avoir l'usage, le débat a longtemps oscillé entre nationalisation et privatisation¹⁹. Depuis une trentaine d'années, c'est surtout la dernière solution qui a été mise en œuvre. Innombrables sont en effet les ressources et biens potentiellement communs qui font l'objet d'appropriation privée (pensons à l'eau, à la terre, à l'éducation, etc.).

Ce que les promoteurs de la privatisation et du tout au marché oublient, c'est que d'une part la privatisation ne garantit pas d'office une meilleure gestion de ces biens (ce que nous pourrions appeler, par opposition à la « tragédie des biens communs », la « bouffonnerie des biens privatisés »²⁰) et d'autre part des alternatives existent et sont mises en œuvre, sous certaines conditions. C'est un des apports des travaux d'Elinor Ostrom que d'avoir montré, sur base d'analyses de terrain à travers le monde entier, que les communautés sont capables de s'auto-organiser collectivement pour gérer durablement les ressources qui les intéressent. C'est-à-dire qu'elles se donnent des normes sociales et décident d'arrangements institutionnels, y compris le pouvoir de sanction à l'égard des contrevenants. De plus, elle a aussi montré qu'il n'existait jamais de solution unique mais que celles-ci étaient toujours construites localement et socialement.

La situation récente de la Grèce pourrait être analysée sous cet angle de la « tragédie des commons ». Le pays est devenu une zone d'expérimentation des politiques les plus libérales d'Europe, menées sous la houlette des experts de la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI). La privatisation tous azimuts et la suppression des règles de droit social et environnemental sont une fois de plus présentées comme la recette miracle à la crise financière de l'Etat. C'est dans un tel contexte qu'apparaît et s'étend, à la base, dans les quartiers de la capitale et en d'autres endroits du pays, un mouvement d'assemblées de quartier, qui peut être considéré comme un embryon de gestion des biens communs. Les trois éléments fondamentaux identifiés plus haut s'y trouvent bien : il s'agit d'une réaction à l'effondrement de l'Etat et de son mode de financement ; il s'agit d'une réaction à l'imposition par les bailleurs de pratiques de privatisation et d'exploitation sans limite des ressources

¹⁷ DUCHÊNE L. et al. , *op.cit.*, p. 22-23.

¹⁸ STENGERS I., *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Les empêcheurs de penser en rond / La Découverte, Paris, 2009. p. 99.

¹⁹ C'est principalement dans ce même cadre de pensée que le débat sur l'avenir de la sidérurgie à Liège se pose : nationalisation/régionalisation ou reprise par une autre entreprise multinationale forcément capitaliste. Aucune solution alternative n'est-elle vraiment possible ? La piste coopérativiste a bien été évoquée mais n'a pas fait long feu.

²⁰ Voir l'analyse fine réalisée par Marc Laimé à propos de la gestion de l'eau dans les blogs : www.eauxglaces.com et <http://blog.mondediplo.net/-Carnets-d-eau->.

naturelles ; il s'agit bien aussi d'une tentative d'auto-organisation horizontale, en dehors du capitalisme, basée sur le partage et la solidarité. Les questions sont nombreuses. « *Comment construire des structures fondées sur l'auto-organisation et l'autonomie en dépassant les logiques de charité et de philanthropie ? Comment créer ton autonomie dans un environnement où on t'a tout volé, où tu n'es plus capable de produire quoi que ce soit par toi-même, surtout en situation urbaine ? Comment faire pour que les gens participent vraiment ?* », s'interroge un membre d'une assemblée de quartier athénienne²¹. Mais bien rares encore sont les victoires, sans doute en partie en raison de la faiblesse du mouvement associatif préexistant et des tensions internes (répression, montée du chômage, montée de l'extrême-droite, violence envers les immigrés...) que connaît le pays.

Le mouvement grec est en train d'être cartographié²². Une telle carte en ligne est un bel outil que tous les « commoners » pourraient s'approprier en prenant la peine de relever les multiples initiatives de gestion des biens communs de chaque ville ou territoire européen. De telles cartes pourraient constituer la trame d'un mouvement social commun et puissant mais aussi aider à rendre plus visible aux yeux des citoyens ce que sont les biens communs, où et comment ils se gèrent²³.

Les pratiques économiques

Les pratiques économiques dont la filiation peut être établie avec la gestion des biens communs sont nombreuses. Une partie de ces pratiques relèvent de l'économie sociale. Mais elles sont souvent aussi animées par un esprit nouveau.

Un bel exemple de ces pratiques et de leur point commun nous est donné par le documentaire vidéo intitulé « Hommage à la Catalogne II »²⁴. Ce documentaire relate de multiples histoires de réappropriation de l'économie par divers collectifs. Le contexte économique espagnol est proche de celui de la Grèce. Les mouvements sociaux qui sont nés en réaction à la gestion de cette situation par le monde politique (tels les « Indignados ») ont été très novateurs²⁵. Ils sont à la fois le reflet d'une nouvelle culture sociale et politique et le déclencheur d'initiatives innovantes : biblio-vidéothèque commune, radio libre, projet musical collectif autour de la chanson populaire, laboratoire des communs, etc. Certains y voient, comme Alain Touraine, analyste confirmé des mouvements sociaux, les acteurs qui peuvent le mieux construire une société nouvelle. Il décrit d'ailleurs l'avènement d'un monde « post-social », dans lequel le conflit central n'est plus le conflit social (dans lequel les adversaires s'opposaient autour de leurs intérêts sociaux et économiques contradictoires) mais un conflit de nature morale (dans lequel les adversaires s'opposent autour du « *désir de liberté et de justice fondé sur la conscience de porter en soi le sujet humain* »²⁶). Si l'on accepte cette hypothèse, on comprend que le vocable de « biens communs » soit potentiellement plus porteur que celui d'« économie sociale ».

Le terreau espagnol dans lequel ces mouvements naissent et croissent est différent du grec, empreint de plus de culture associative et d'initiatives d'économie sociale. En aval de ces mouvements de contestation sont donc nés des projets de nature socio-économique. Dans ce documentaire catalan sont ainsi présentées, par leurs acteurs, des initiatives de production agricole biologique, de coopératives de consommateurs, de marché local d'échange de biens et services, de monnaie sociale, de banque éthique, d'habitats groupés, d'initiatives communes entre parents et professionnels de l'enfance, de logiciels libres, etc. L'impression laissée par

²¹ KOYLU L. et BULBARI J., « L'Etat s'effondre, les quartiers s'organisent », dans Z, n° 7 Thessalonique, printemps 2013, p. 99.

²² Voir : mappingthecommons.wordpress.com et www.meipi.org/mappingthecommons.

²³ Voir SERVIGNE P., *Six obstacles à franchir pour penser les biens communs*, Barricade, mai 2013.

²⁴ Le documentaire, issu d'un programme de recherche, est visible à cette adresse :

www.remixthecommons.org/?fiche=une-autre-vie-est-possible-hommage-a-catalonia-ii.

²⁵ Voir le dossier qu'y a consacré la revue Vacarme dans son numéro 60, datant de l'été 2012.

²⁶ TOURAINE A., *Après la crise*, Seuil Paris, 2010, p. 132.

cette première partie du document est que nombre de dimensions essentielles de la vie (se nourrir, se loger, éduquer, se former, etc.) peuvent être gérées autrement, hors du capitalisme. Dans une deuxième partie, le documentaire esquisse une série de points communs entre ces multiples initiatives. Ces points communs peuvent être résumés par la formule « une économie du lien (plus que des biens) ». Cela se traduit notamment par un autre rapport au temps, qui semble être une condition et un effet de la déconnexion avec le mode de gestion capitaliste. « *Nous allons doucement parce que nous allons loin* » est l'un des slogans qu'on a pu lire un temps, place Puerta del Sol à Madrid.

De telles initiatives existent également en Belgique (comme Terre-en-vue ou Ferréole, par exemple). On peut aussi penser à la gestion de ressources telles que les déchets, la monnaie, les espaces naturels, l'éducation des enfants, la biodiversité, etc. qui sont elles aussi partiellement gérées par des entreprises d'économie sociale (pensons à Terre, NewB, Natagora, les crèches parentales, Kokopelli, etc.), selon des règles s'apparentant à la gestion des « biens communs ». Mais il reste qu'aucun lien fort ne les relie, ni que les mêmes histoires, les mêmes récits, les mêmes mots ne soient utilisés –notamment celui de « communs »- pour les désigner. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que nous sommes davantage influencés par la pensée francophone que l'anglo-saxonne (dont est quand même issue la théorie des « biens communs »). Par ailleurs, en Belgique, où l'Etat n'a pas été démantelé aussi ouvertement et rapidement qu'en Grèce ou en Espagne (bien qu'on puisse défendre que le même processus soit en cours, de manière larvée), le mouvement social n'a pas été renouvelé aussi fortement et les initiatives qui existent n'ont pas été influencées par celui-ci. Les quelques initiatives existantes, par exemple à Bruxelles, faisant explicitement référence aux communs, n'ont pas encore une grande visibilité. De plus, ils ne sont ni en lien ni connus des acteurs de l'économie sociale. La connexion reste donc à faire. Notons que certains outils – comme le « Community Land Trust »- peuvent dans certains cas aider à la réaliser²⁷.

Les récits

Le terme de « communs » est paradoxal. Il est à la fois évident, immédiatement partagé, commun pourrions-nous dire et en même temps complexe, illimité, déroutant et malaisé à utiliser à bon escient. Néanmoins, peut-être pour cette raison précisément, il se prête aisément à un récit fédérateur réunissant plusieurs types d'acteurs, plusieurs types de revendications, plusieurs niveaux d'action, plusieurs types d'initiatives, etc. Et cela probablement davantage d'« économie sociale »²⁸.

En amont des « biens communs » se trouvent parfois des mouvements revendicatifs nouveaux. Bien qu'il ne faille pas confondre ces deux réalités, les relations qu'elles entretiennent entre elles sont intéressantes à identifier. Un mouvement tel que Occupy Wall Street (OWS), assimilé à celui des Indignés, se distingue clairement de mouvements sociaux plus anciens. OWS est un mouvement de contestation pacifique dénonçant les abus du capitalisme financier. Le mouvement a débuté le 17 septembre 2011 par une manifestation puis s'est transformé en occupation dans le parc Zuccotti de New-York. A la mi-novembre, le campement a été défait par la police. Entretemps, le mouvement s'était étendu à l'ensemble des Etats-Unis. Il a par exemple refusé de formuler une liste claire et précise de revendications susceptibles d'être discutées ou négociées. Il est caractérisé par une volonté d'horizontalité très forte et des pratiques de démocratie directe. Il renouvelle la rhétorique des discours militants classiques, empruntant son vocabulaire au cinéma, à la science-fiction, à la culture web. Il utilise la toile et

²⁷ Une réflexion existe depuis peu à Bruxelles à propos des communs, notamment la gestion de certains sites appartenant à la Région, actuellement laissés en friche, qui risquent d'être vendus au privé et offrent des potentialités importantes de gestion commune. Le « Community Land Trust » est un outil juridique permettant de dissocier la propriété d'un terrain de son bâti, de manière à donner accès au logement mais aussi à d'autres services à des personnes à faibles revenus.

²⁸ Notons à ce sujet que deux auteurs français ont récemment proposé d'élargir le champ classique de l'économie sociale à « l'économie du bien commun », qui rassemble tous les acteurs, individus ou organismes qui ont une mission d'intérêt général. Voir DELACOTE G. et MOREL C., *Pour une économie du bien commun*, Ed. Le Pommier, Paris, 2013.

ses multiples outils comme supports à son action, suscite et s'appuie sur des récits de vie²⁹. Aujourd'hui, il a évolué et a inspiré les mouvements « Occupy Sandy » (du nom de l'ouragan Sandy qui a frappé la côte Est des États-Unis, dont New York, fin octobre 2012) qui est actif pour répondre aux impacts du changement climatique dans les quartiers populaires à New York ou « Strike Debt » (grève de la dette) qui organise le rachat collectif de créances de personnes lourdement endettées, notamment suites à des dépenses de santé.

Contester la marchandisation croissante est une chose. Proposer de nouvelles manières de faire société et de gérer l'économie en est une autre. Une des difficultés et des faiblesses de ces mouvements est évidemment de passer d'une logique de contestation à une logique d'institution. Autrement dit, développer l'aval de la prise de conscience et de la contestation. Si la charte européenne pour les biens communs mentionne que « *pour gérer les biens communs, il faudra que l'Etat centralisé et le Marché libre cèdent le pouvoir aux communautés locales qui, pour satisfaire leurs besoins et ceux des générations futures sur le long terme, remettront le pouvoir entre les mains des membres de la communauté au moyen d'une démocratie montante, locale et directe* »³⁰, encore faut-il que les communautés s'organisent de manière durable, ce qui passe très certainement par des formes nouvelles d'institutionnalisation. Les pratiques et l'expérience des acteurs de l'économie sociale peuvent s'avérer intéressantes à cet égard. Et, inversement, l'économie sociale, parfois trop institutionnalisée ou trop éloignée de ses valeurs fondatrices, peut prendre de la graine de ces initiatives radicalement démocratiques, aux pratiques horizontales et à la conscience politique partagée. Finalement, ce que nous font les biens communs c'est une sorte de piqûre pour nous rappeler qu'une organisation n'a pas de sens et d'intérêt en elle-même, mais seulement dans sa capacité à poser une question publique, à être et faire politique.

Pour réussir une telle alliance, un nouvel art du récit est probablement utile. Celui-ci se doit de diffuser les histoires techniques des expérimentations réussies. De tels récits existent déjà, çà et là. Parmi d'autres, mentionnons un documentaire vidéo sur diverses formes de communautés visitées par les auteurs à travers l'Europe, un documentaire radio à propos de diverses formes d'occupations de terres et de bâtiments neufs inutilisés en Espagne³¹.

QUELLE INTERSECTION ENTRE ECONOMIE SOCIALE ET BIENS COMMUNS ?

En conclusion, que l'on nous comprenne bien, il ne s'agit pas ici de plaider pour l'usage des termes « biens communs » en lieu et place de ceux d'« économie sociale ». Mais bien de constater que le croisement des deux approches est riche et qu'à leur intersection s'ouvrent de nouvelles perspectives d'une réelle démocratisation de l'économie. C'est-à-dire une réappropriation de celle-ci par tout un chacun. « Reclaim the economy » pourrait être un slogan à diffuser, dans lequel le terme « reclaim », emprunté aux luttes féministes, signifie « *à la fois se réapproprier, réhabiliter quelque chose de perdu, de dénié, et être modifié par cet apprentissage* »³². Notre hypothèse à ce sujet est que les biens communs résonnent à la fois avec le changement culturel en cours et avec les impasses dans lesquelles nous jettent les solutions d'un autre âge qui nous sont encore trop souvent resservies.

L'intérêt de donner de plus en plus de poids dans notre pensée, dans notre langage et dans nos pratiques aux biens communs est triple à notre avis. Premièrement, il existe une complémentarité évidente entre les deux approches. Deuxièmement, il existe une série de points communs avec l'économie sociale. Mais ces éléments sont en quelque sorte revisités, renouvelés par l'approche des biens communs (probablement en raison de sa jeunesse).

²⁹ Voir le blog portant le nom d'un des slogans du mouvement « Nous sommes les 99 % » : www.wearethe99percent.tumblr.com.

³⁰ La charte est publiée en anglais par exemple sur le site : <http://p2pfoundation.net>. Elle est née à l'initiative de la Municipalité de Naples et de divers instituts universitaires et associations européennes.

³¹ « Les sentiers de l'utopie », visible sur www.editions-zones.fret ; « Sans lumière, sans eau, sans peur ! » et « Tierra y libertad ! » sur www.la-bas.org.

³² HACHE E. (dir.), *Ecologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Editions Amsterdam, Paris, 2012, p. 107.

Troisièmement, l'approche des biens communs permet d'interpeller l'économie sociale, ainsi que l'Etat.

Complémentarité entre les approches

Mettre en pratique la gestion des biens communs pourrait permettre de tisser des liens entre les entreprises d'économie sociale et les mouvements sociaux de contestation les plus récents. Plus concrètement, c'est la rencontre, autrement improbable, entre ceux qui manifestent et occupent l'espace public, ici et maintenant, et ceux qui œuvrent au sein d'entreprises sociales durables qui est à espérer et à susciter. Ces deux acteurs ont des connaissances et des pratiques à partager, à mutualiser, à féconder.

Points communs entre les approches et renouvellement

Parler de biens communs permet de dépasser les classifications sectorielles habituelles et de fédérer des acteurs très diversifiés puisqu'il permet par exemple que se parlent et dialoguent des coopératives énergétiques et des mouvements citoyens pour les logiciels libres ou le partage de semences potagères. Le chapeau « économie sociale » vise également, et depuis longtemps, à ce rapprochement entre acteurs et il y arrive parfois. Le renouvellement apporté par l'approche la plus récente est peut-être que les termes « biens communs » apparaissent, sur le plan sémantique, plus mobilisateurs et moins ambigus. Le lien tissé entre les différents acteurs par les biens communs est de nature politique, plus précisément, porte sur la commune capacité de « n'importe qui » à s'intéresser, à agir et gérer les affaires communes³³.

Penser les biens communs ne revient pas à proposer une nouvelle formule magique et incantatoire pour transformer l'économie. Bien au contraire, les biens communs se présentent comme un long chemin pas vraiment tranquille, comme anti-recette³⁴ plus que recette :

« Les biens communs sont une utopie concrète, de celles qui nous font agir sans être réalisables. Pas une illusion, mais un rêve avec lequel on se réveille et qui inquiète notre réalité, une croyance qui nous mobilise parce qu'elle suscite notre adhésion, un impossible qui nous rend réaliste. Face au pragmatisme néolibéral qui fait de la rentabilité la seule norme de gestion efficace du monde, les communs dessinent l'horizon de goûts encore inaperçus. »

L'économie sociale se veut, elle aussi, une utopie concrète. Le renouvellement apporté par l'approche la plus récente est peut-être que les valeurs promues par cette utopie sont plus radicalement éloignées du capitalisme, notamment le rapport au temps et à l'argent. Les biens communs touchent à une multitude d'aspects vitaux et les reconfigurent.

Pouvoir d'interpellation

L'apport majeur des biens communs réside à notre avis dans son pouvoir d'interpellation. Interpellation de l'Etat et de l'économie sociale. Les biens communs remettent en question l'idée que la délégation de l'intérêt général par l'organisation d'élections régulières serait suffisante face aux enjeux actuels. De détenteurs uniques de l'expression de l'intérêt général, les élus sont poussés à devenir des animateurs, des coordinateurs de processus participatif. Comme le dit, par exemple, le maire de Loos-en-Gohelle (ville aux nombreuses expérimentations sociales, politiques, environnementales) : *« La démocratie participative, ce n'est pas juste réunir des gens dans une salle, ce sont des processus complexes. L'immense majorité des gens n'entre pas spontanément dans la production d'intérêt général ! Ils vous*

³³ Comme l'exprime bien Jacques Rancière, dans « Universaliser la capacité de n'importe qui », in *Et tant pis pour les gens fatigués*. Entretiens, Paris, Ed. Amsterdam, 2009, pp. 490-499.

³⁴ DUCHÊNE L. et al., « L'anti-recette des biens communs », *op. cit.*

parlent de leur voiture, de leur enfant, de leurs intérêts particuliers et c'est normal. A nous de les accompagner, car la participation des habitants améliore les projets, par l'expertise de chacun, puis elle favorise leur appropriation. Pendant ce processus, les gens mutent : entrés comme consommateurs, ils en sortent citoyens. La démocratie en est revigorée. »³⁵ La capacité de renouvellement de la démocratie, à laquelle nous poussent les biens communs, doit aussi interpeller l'économie sociale. Si l'on prend l'exemple récent du lancement d'une banque coopérative, on peut y voir alternativement une institution bancaire alternative (comme il en existe déjà, tel Triodos, qui ne renforce pas à proprement parler la capacité des citoyens à s'approprier les questions financières mais leur proposent des placements éthiques) ou une tentative de gérer la monnaie et l'argent comme de nouveaux biens communs. Sur base de l'une ou l'autre conception, la place des citoyens au sein de l'entreprise en sera tout autre.

CHOIX DE QUELQUES SITES WEB AU CŒUR DU MOUVEMENT

- Remix the commons : www.remixthecommons.org
- Réflexion et action pour l'internet citoyen : www.vecam.org
- The future of occupy : www.thefutureofoccupy.org
- The Commons Sense : www.commonssense.it

³⁵ REMY V. et ZARACHOWICZ W., « Démocratie participative : et si on laissait réellement la parole aux citoyens ? », in *Télérama*, n° 3289, janvier 2013. Sur le sujet, on peut se référer à l'expérience belge du G 1000. Voir : www.g1000.org.

LES ANALYSES DE SAW-B

Les analyses de SAW-B se veulent des outils de réflexion et de débat. Au travers de ces textes, SAW-B souhaite offrir la possibilité aux citoyens mais aussi, plus spécifiquement, aux organisations d'économie sociale de décoder – avec leurs travailleurs et leurs bénéficiaires – les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes. Cette compréhension des réalités qui les entourent est essentielle pour construire, collectivement, les réponses et dispositifs adaptés aux difficultés rencontrées. Ces analyses proposent également aux travailleurs de l'économie sociale de poser un regard critique sur leurs pratiques et leurs objectifs mais aussi sur notre société, ses évolutions, nos modes de consommations, de production, de solidarité, etc.

Ces textes ne sont pas rédigés « en chambre » mais sont le résultat direct des interpellations des acteurs de terrain. Nous vous invitons à les prolonger en nous relayant vos interpellations, commentaires et propositions. Si vous le souhaitez, au départ d'un de ces sujets d'analyse, nous pouvons aussi co-organiser avec vous une animation sur mesure au sein de votre entreprise sociale ou de votre groupe citoyen.

Nos analyses sont disponibles sur notre site www.saw-b.be, à côté de nos études, où elles sont classées selon les thématiques suivantes :

- Economie sociale et enjeux politiques
 - o Enjeux européens et internationaux
 - o Enjeux belges et régionaux
 - o Economie sociale et société
- Economie sociale et travail
 - o Insertion socioprofessionnelle
 - o Sens du travail
- Produire et consommer autrement
 - o Culture
 - o Distribution et alimentation
 - o Logement
 - o Environnement
 - o Services
- Contours, objectifs et fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Frontières de l'Economie sociale
 - o Démocratie économique et participation
 - o Définitions et objectifs de l'Economie sociale
 - o Fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Financement de l'Economie sociale

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est un mouvement pluraliste pour l'alternative économique et sociale. Créée en 1981, l'ASBL rassemble les femmes et les hommes qui construisent une économie centrée sur le respect de l'humain et de l'environnement et non sur le profit. Ses membres représentent plus de 300 entreprises sociales - soit 15 000 travailleurs - en Wallonie et à Bruxelles : des ASBL, des coopératives, des fondations et des sociétés à finalité sociale actives dans de nombreux secteurs tels la culture, la formation, la santé, les énergies, les services à la personne, ...

SAW-B vise à défendre, représenter et développer l'économie sociale et les entreprises qui la composent. Elle est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be